

St Didier s/Beaujeu

N°26

Bulletin d'Informations
Municipales

2015



Sommaire

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| Sommaire | Page 2 |
| Mot du Maire | Page 3 à 4 |
| Budget communal 2015 | Page 5 |
| Travaux communaux | Page 6 à 10 |
| L'école | Page 11 |
| Fleurissement | Page 12 |
| Les T. A. P. | Page 13 |
| Le Sou des écoles | Page 14 |
| Les Amis de Saint Didier | Page 15 |
| Le Club du Muguet | Page 16 |
| Société de Chasse | Page 17 |
| L'Accueil de jour | Page 18 |
| ZUMB'A LIVE | Page 19 |
| Au fil d'Alexis | Page 20 |
| Nouveau commerçant | Page 21 |
| Infos utiles | Page 22 |
| SYBEMOL | Page 23 |
| Les déchets | Page 24 à 25 |
| Déclaration de ruche | Page 26 |
| Prévention des cambriolages | Page 26 |
| Les informations de l'A.I.A.S.A.D. | Page 27 à 28 |
| SMRB | Page 29 à 30 |
| Informations administratives | Page 31 à 32 |
| Permanences | Page 33 |
| Téléphones utiles | Page 34 |
| Etat civil 2015 | Page 35 |
| Calendrier des fêtes 2016 | Page 36 |
| Photos mystère | Page 37 à 38 |
| Astuces du jardinier sans pesticide | Page 39 |
| Conscrits 2015 | Dernière page |

Le mot du maire



Chers Saint-Didiatonnes, chers Saint-Didiatons,

C'est avec grand plaisir que le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2016, pleine d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative et humaine mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quel niveau qu'il soit, en faveur de notre belle petite commune comme envers ses habitants.

L'année 2015 qui fut une année d'épreuves, d'effroi et de douleur suite aux attentats qui ont frappé la France lâchement, attaquant des femmes et des hommes en plein Paris par deux fois, marquera un tournant de notre histoire. Il nous faudra pourtant surmonter ces épreuves pour relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division entre nous et le maintien de la sécurité dans le respect de nos valeurs. Devant ces actes horribles, restons unis devant l'adversité, demeurons solidaires envers chacun.

Du changement est à venir pour notre Communauté de Communes Saône Beaujolais. La Loi NOTR du 7 août 2015 donne à nouveau aux Préfets la mission, notamment, d'optimisation des périmètres intercommunaux. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit au 1^{er} janvier 2017 la fusion de la Communauté de Communes Haut Beaujolais (CCHB) avec la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) et au 1^{er} janvier 2020, l'extension de la fusion CCHB- CCSB aux 2 communautés de Communes de l'Ain (Communauté de Communes Montmerle 3 rivières et Communauté de Communes Saône Chalaronne) et à la Communauté de Communes Mâconnais Beaujolais et peut-être au 1^{er} janvier 2017, si elles le souhaitent. Il faut évidemment une Communauté de Communes plus forte car, à l'horizon 2020, le risque de la suppression des départements n'est pas exclu.

Les travaux suivants ont été réalisés malgré la baisse des dotations de l'Etat :

- * La salle d'évolution dédiée aux activités périscolaires est terminée. Restent les régularisations administratives de mise aux normes sécurité et incendie pour l'accès de la classe maternelle.
- * Pose de volets roulants à l'école primaire.
- * Façades du commerce du Bourg.
- * Remplacement des portes de la salle des fêtes.
- * Mise en place des plaques de rues et impasses ainsi que numérotation de l'ensemble des habitations des hameaux et du Bourg.
- * Un site internet de la commune est en cours d'élaboration.

Le mot du maire Suite

Peu de projets pour 2016, si ce n'est la réalisation d'une antenne d'assainissement collectif à « La Ronze », la réfection de la cour de l'école maternelle ainsi que des travaux d'entretien courant. Tous les travaux qui ont été réalisés ou en projet sont subventionnés par le Conseil général du Rhône et pour certains par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). Malgré des perspectives assez difficiles et les baisses des dotations de l'Etat, la municipalité maintient son engagement pour le développement de notre village.

Je tiens à remercier l'association « Les Amis de Saint-Didier » pour sa participation à hauteur de 2500 € pour l'achat de guirlandes électriques décoratives.

Je remercie également toutes les associations, pour les manifestations mises en œuvre, le personnel d'encadrement et les résidents de l'Accueil de jour, le personnel communal sans oublier les conseillers municipaux pour les différentes tâches qu'ils accomplissent.

MEILLEURS VŒUX A TOUS ET BONNE ANNÉE 2016 !



Le budget communal 2015

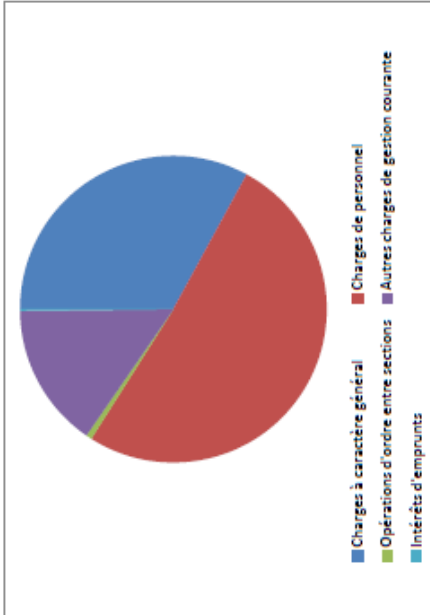
Compte administratif Communal 2015

Cet état tient compte des écritures enregistrées ou connues au moment de l'impression du bulletin municipal

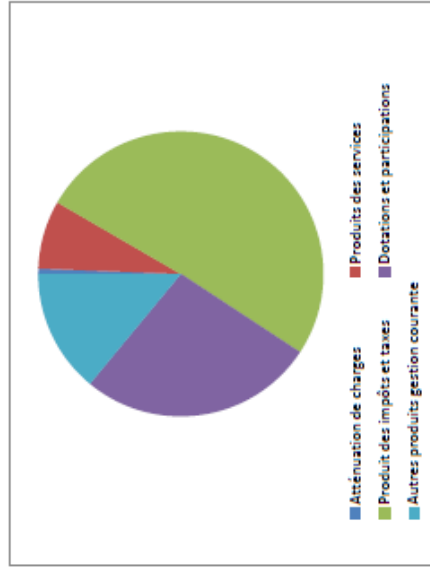
Section de fonctionnement

| | |
|------------------------------------|---------------------|
| Dépenses | 316 790,00 € |
| Charges à caractère général | 104 340,00 € |
| Charges de personnel | 161 760,00 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 1 940,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 48 230,00 € |
| Intérêts d'emprunts | 520,00 € |
| Recettes | 425 323,00 € |
| Atténuation de charges | 2 572,00 € |
| Produits des services | 32 513,00 € |
| Produit des impôts et taxes | 213 225,00 € |
| Dotations et participations | 112 100,00 € |
| Autres produits gestion courante | 58 648,00 € |
| Produits exceptionnels | 6 265,00 € |

Dépenses

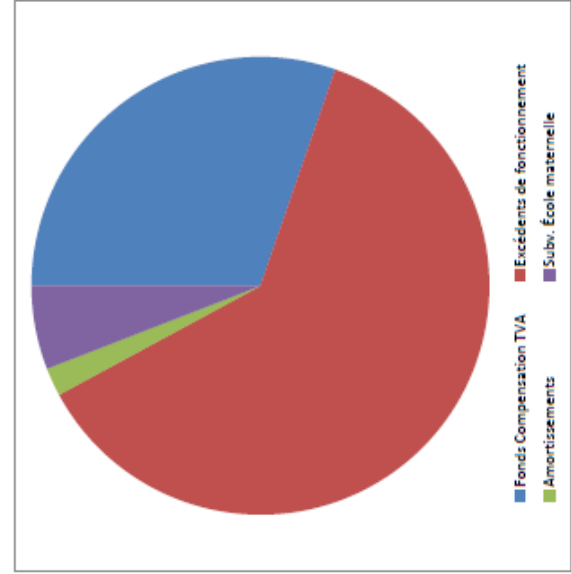
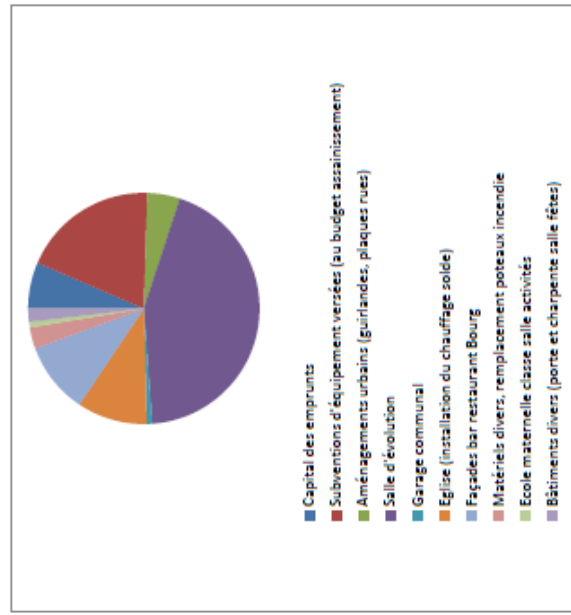


Recettes



Section d'investissement

| | |
|---|---------------------|
| Dépenses | 210 317,00 € |
| Capital des emprunts | 13 633,00 € |
| Subventions d'équipement versées (au budget assainissement) | 40 000,00 € |
| Aménagements urbains (guirlandes, plaques rues) | 9 593,00 € |
| Salle d'évolution | 92 065,00 € |
| Garage communal | 1 650,00 € |
| Eglise (installation du chauffage soide) | 20 636,00 € |
| Façades bar restaurant Bourg | 20 960,00 € |
| Matériels divers, remplacement poteaux incendie | 6 224,00 € |
| Ecole maternelle classe salle activités | 1 697,00 € |
| Bâtiments divers (porte et charpente salle fêtes) | 3 859,00 € |
| Recettes | 143 867,00 € |
| Fonds Compensation TVA | 29 424,00 € |
| Excédents de fonctionnement | 60 000,00 € |
| Amortissements | 1 940,00 € |
| Subv. Ecole maternelle | 5 723,00 € |
| Subv. Local associatif | 18 284,00 € |
| Subv. Eglise | 28 496,00 € |



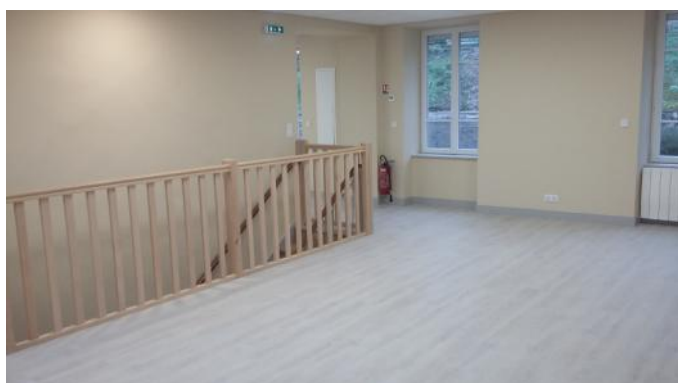
Travaux communaux

LA SALLE D'EVOLUTION (Au dessus de l'école maternelle)

La salle des Fêtes n'étant pas adaptée aux activités (sportives) des élèves ; trop lourde à gérer au niveau du chauffage l'hiver et déficiente sur une pièce de stockage du matériel, le conseil municipal a profité du départ du locataire de l'appartement au dessus de l'école maternelle pour aménager celui-ci en une Salle d'évolution.



Le coût total des travaux s'élève à 89 000,00 € subventionnés à hauteur de 80 % 55 % du Conseil général et 25 % de dotation d'équipement des territoires ruraux.



La salle est maintenant terminée, un diagnostique d'ouvrages est en cours par l'APAVE pour le reclassement de celle-ci en 4ème catégorie pour les élèves de l'école maternelle.

FACADES DU CAFE RESTAURANT « LE SAINT DIDIATON »

Afin de terminer la réfection des façades des bâtiments communaux, les façades du café restaurant « Le Saint Didiaton » ont été refaites.
Les escaliers seront refaits en résine anti-dérapante dès le printemps.



Le coût des travaux s'élève à 16 700 €
Subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil général.

DEMOLITION DE LA PAPETERIE DU VAL D'ARDIERES

Depuis 2010 le site de la Papeterie du Val d'Ardières étant fermé et les bâtiments se dégradant rapidement, les communes de St Didier et des Ardillats ont décidé de le racheter pour l'euro symbolique afin de créer un projet commun.

Ce sera un ensemble de 62 logements pour seniors T2 - T3 et T4 avec service de restauration, de remise en forme etc... qui va être construit par la SEMCODA

Les communes rétrocèdent à la SEMCODA les terrains nécessaires à la construction de cette résidence. L'étang sera nettoyé et réaménagé.

Plan du projet



La cheminée de 25m de haut a été démolie.



Le ruisseau « Le Vernay » revoit le jour et sera paysagé



Après un désamiantage et une dépollution totale du site, celui-ci a été mis à nu.





DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION (fin)

La dernière phase touche à sa fin.



Les plaques avec les noms des rues ont été posées ainsi que la plupart des numéros.

Il reste néanmoins quelques numéros en attente d'être posés car il n'y a pas de mur ou de piquet pour les fixer.



Le coût des travaux s'élève à 8 600 €

PETITS TRAVAUX

Les coins « Pique nique » ont été restaurés.
Les bancs et les tables ont été repeints.



Les portes de l'église ont été repeintes



Les portes du garage et de la cave du café restaurant
« Le Saint Didiaton » ont été refaites ou repeintes.



Le virage au lieu dit « Monchanin » a été sécurisé



Les portes de la salle des fêtes ont été changées.



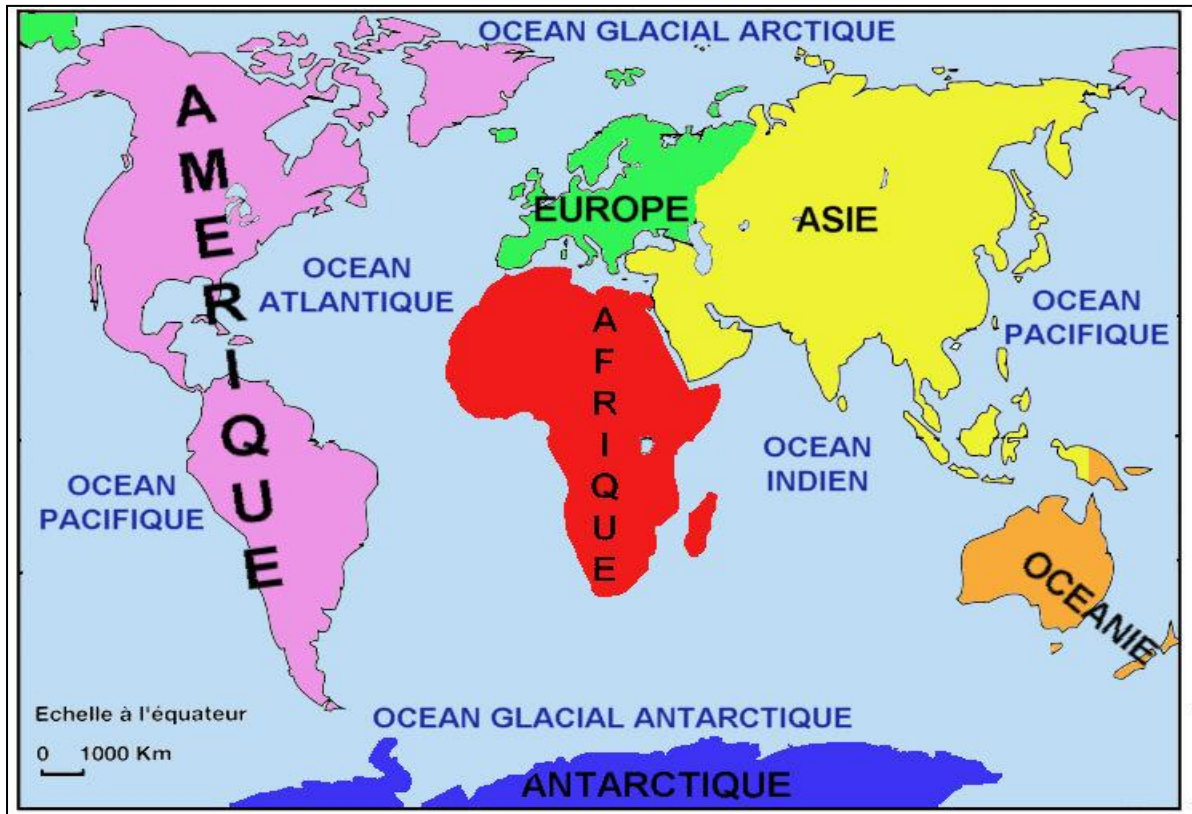
L'équipe enseignante

L'équipe enseignante regroupe Mme Scotti Christelle, en maternelle, Mme Bresson Christel, directrice et enseignante de CP-CE1 et désormais Mme Palop Aline en CE2-CM1-CM2.



Projet annuel

Cette année, les enfants vont voyager à travers les 5 continents. Un artiste, Philippe Leclerc dont le nom de scène est « Petit crucq », les aide à écrire des chansons. Elles seront mises en musique et interprétées par les enfants lors d'un spectacle le vendredi 1^{er} Avril. Un CD sera mis en vente à cette occasion.



Nous avons débuté l'année par une tradition anglo-saxonne très prisée en Amérique. Les enfants ont fêté Halloween. Ils sont venus déguisés pour l'occasion. Ils se sont retrouvés autour d'un goûter américain. Cela a été un moment de partage qui a permis aux petits et aux grands de se retrouver.

Fleurissement

Quelques unes des réalisations 2015



MERCI à tous les bénévoles qui participent à la plantation et à l'arrosage des fleurs.



Nous remercions tout particulièrement les résidents de l'accueil de jour et Maurice Jomain qui arrosent et prennent soin des plantes.



Depuis l'année dernière, les rythmes scolaires ont été modifiés pour mettre en place les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires). Nos élèves ont, depuis, classe le mercredi matin. En échange de ces 3h supplémentaires, les après-midi de classe ont été modifiés pour intégrer 3h en T.A.P., durant lesquelles, le personnel communal propose aux enfants toute sorte d'activités.

Cette année, nous avons décidé de changer le planning, afin d'écourter chacune des journées de classe. Ainsi, les enfants sont accueillis chaque lundi, mardi et jeudi de 16h à 16h30, et chaque vendredi de 15h à 16h30. L'équipe encadrante se compose de 4 personnes : Corinne JUGNET, Sylviane BRANCHE (ATSEM), Bénédicte KLEIN, intervenant les 4 jours de la semaine, et Hélène FAIVRE le vendredi.

L'année dernière, les enfants ont eu la chance de recevoir 2 pompiers pour leur faire découvrir des gestes qui sauvent. Ils ont pu aussi passer une après-midi avec Eric, gérant du bar restaurant « Le Saint-Didiaton », qui leur a appris à quoi servaient tous les ustensiles de cuisine. Ils ont également visité notre mairie, et pu échanger avec notre Maire, afin de découvrir ses fonctions. La légende de Ganelon leur a été racontée, également, autour d'un petit goûter. Ils ont pu aussi fabriquer un cadran solaire, à l'aide de Tom-'Astro, un intervenant.

Cette année, nos enfants se sont investis dans la confection de toute sorte de décorations de Noël, afin de les exposer à leur marché de Noël, durant la dernière semaine de classe avant les fêtes de fin d'année.

Nous sommes ravis de les voir apprécier ces temps d'activités, et avons encore plein d'idées de choses à faire avec eux.

Si vous, ou une personne que vous connaissez, êtes intéressés pour venir faire découvrir un de vos talents, ou une passion, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie de Saint-Didier-sur-Beaujeu.



La légende de Ganelon

Une légende affirme que le dernier seigneur du lieu fut Ganelon, il vint s'y réfugier après sa trahison à Roncevaux en 778.

C'était un de ces terribles seigneurs qui se croyaient tout permis.

Il ne respectait rien, ni la vie, ni l'honneur de ses sujets.

Quand il sortait de son repaire, c'était pour piller, voler ou encore pour chasser dans les immenses forêts des environs où pullulaient toutes sortes d'animaux sauvages.

Ses cruautés, ses brigandages l'avaient rendu exécration et craint à forte distance.

Surpris et défait, un jour qu'il rentrait dans son château, Ganelon fut fait prisonnier.

Pour le punir, on l'enferma dans un tonneau garni de grosses pointes et lames tranchantes et, des pieds du mur de son château, on laissa rouler le tonneau sur le flanc de la montagne jusqu'au lieu même où s'élève, dit-on, l'église de Chénelette pour les uns, l'église de Saint-Didier pour les autres.

On dit aussi qu'avant de se rendre, Ganelon avait précipité dans un puits très profond son casque d'or et son bouclier du même métal afin que ses ennemis ne puissent s'en emparer.

Le Sou des écoles



Chaque parent ayant un enfant inscrit dans l'école de St Didier est membre de notre association. Fonctionnant sur la base du bénévolat, l'adhésion y est automatique et gratuite.

Suite à la démission de notre présidente, le bureau a été remanié au début de cette année scolaire :

Présidente : Marie Poizat, Vice-président : Lionel Charvolin, Secrétaire : Lydie Audin-Carette, Trésorière : Delphine Bastides-Laubé, Vice-trésorière : Maryline Perrier

Nous avons pour objectif de financer, le plus possible, les projets menés par l'équipe enseignante. Afin d'essayer d'assurer la gratuité des activités scolaires auxquelles nos écoliers participent, le Sou organise divers événements pour collecter des fonds.

Sur le principe de l'égalité, le financement des activités se fait sans distinction entre les élèves. Aussi, nous demandons à chaque parent de s'inscrire dans cette dynamique de solidarité, en aidant à l'organisation des manifestations.

En septembre 2014, le Sou a pu mettre à disposition des maîtresses un budget de 8.500,00 €. Elles ont organisé les sorties suivantes :

- Cirque Médrano à Lyon (toute l'école)
- Spectacle des 3 Chardons à Régnié Durette (maternelle et CP)
- Venue du Père Noël avec une hotte bien garnie
- Spectacle Farces du Moyen-Age à Beaujeu (CE et CM)
- 15 séances de piscine à Belleville (CP et CE1)
- Visite du parc des loups de Courzieu (toute l'école)
- Goûter de fin d'année dans l'enceinte de l'école

La totalité de la somme allouée n'a pas été dépensée, l'excédent est donc mis de côté et sera reproposé dans le cadre d'un projet important (classe verte, classe de neige, classe de mer...).

Sur l'année 2014-2015, nous avons organisé les manifestations suivantes :

- Vente de choucroute
- Tombola lors du spectacle de Noël (organisé par les maîtresses et présenté par nos enfants)
- Loto des Rois
- Marche du Muguet
- Vente de fleurs et plançons de légumes
- Tombola sous forme de tickets à gratter
- Vente de lasagnes

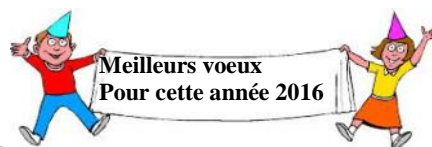
Les bénéfices de ces manifestations nous permettent d'allouer un budget de 7.600,00 € aux projets scolaires 2015-2016 (spectacles, piscine, création de CD et spectacle musical, zoo, musée, cadeaux de Noël...).

Manifestations prévues cette année :

- Choucroute le 11 novembre
- Venue du Père Noël et Boum de Noël le 18 décembre
- Loto des Rois le 9 janvier
- Tombola et Spectacle musical élaboré par l'équipe enseignante et les enfants le 1er avril
- Marche du Muguet le 1er mai
- Vente de fleurs et plançons mi-mai (date à préciser)
- Kermesse le 1er juillet

Les fonds récoltés cette année seront alloués aux projets scolaires de l'année 2016-2017.

Nous remercions vivement notre ancienne présidente, Delphine Dupuis, pour son investissement pour pérenniser le Sou, tous les parents bénévoles, ainsi que vous, Saint Didiatons et Saint Didiatonnes, qui participez à nos manifestations et qui rendent possible la vie de notre association.





Notre association « les Amis de St Didier » fêtera sa huitième année, toujours dirigée par M. Alain BRANCHE, président et son bureau composé comme suivant :

M. MICHEL David président adjoint
Mme TETE Nicole, secrétaire
Mme DUPRAZ Francette secrétaire adjointe
Mme BERNE Marie-Claude trésorière
Mme SIVIGNON Isabelle trésorière adjointe



Et comme toujours l'association est soutenue par Mr le Maire Yvon DEVILLAINÉ et les membres du conseil municipal.

Notre groupe, toujours motivé et dynamique, reste fidèle à son engagement d'organiser des manifestations pour le grand plaisir de tous.

L'association a pour but d'animer le village, via ces différentes manifestations tout au long de l'année, afin de mettre en œuvre son objectif principal :

Apporter une aide financière à notre commune

En 2015, l'association « les Amis de St Didier », a eu le plaisir de réunir tous les habitants de la commune et des environs pour ses 2 manifestations principales :

- Le vide-grenier du 12 avril 2015 et
 - La Fête de la St Didier du 23 mai 2015.
- qui ont chacune remporté un franc succès.



Chacun aura pu apprécier les nouvelles décorations de fin d'année 2015 qui illuminent le Bourg et les Dépôts, c'est l'investissement principal réalisé cette année grâce à la réussite des animations.

M. Alain BRANCHE et les membres sont heureux de pouvoir compter sur la gentillesse et la participation des habitants de notre commune et les remercie de leur soutien.

Il remercie aussi les membres de l'association de leur implication dans la vie de l'association, qui reste indispensable à la convivialité de notre belle commune.

Au calendrier des fêtes nous avons prévu pour l'année 2016 :

Brocante Vide-grenier le dimanche 17 avril 2016
Fête des amis de St Didier, le samedi 21 mai 2016

Le Club du Muguet

70 adhérents cette année

Notre club compte 70 adhérents dont 5 nouveaux adhérents en 2015

Manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année :

17 janvier 2015, Assemblée générale : 54 personnes ont participé au repas gratuit offert par le club.

Nous avons fêté 9 conscrits dont 5 femmes et 4 hommes

21 janvier, 29 adhérents étaient présents pour tirer les rois

18 février, notre concours de belote a été un succès avec 84 doublettes. Merci à ceux qui ont donné un coup de main au service ou en faisant les bugnes

6 mars, 2 adhérentes se sont jointes aux enfants de l'école lors des activités périscolaires

18 mars, après-midi gaufres avec 30 participants

15 avril, marche inter clubs avec 68 personnes présentes

30 juin, sortie sur le canal de Savière repas grenouilles : 48 personnes



19 août, démonstration animation avec repas offert : 18 adhérents



21 octobre, sortie repas à Propières chez Rod et Sev : 50 participants



28 novembre, repas inter-clubs

16 décembre, goûter de Noël

Nous faisons appel à tous les retraités qui voudraient nous rejoindre. Le club vieillit, nous aimerions que les plus jeunes prennent la main.

La société de chasse

Évolution du nombre de chasseurs : 48 pour cette nouvelle saison

4 actionnaires choisis par le bureau, 1 nouveau propriétaire, 1 nouveau chasseur de la commune, le Président de la société de chasse de Lantignié qui a gagné une carte lors de la tombola et, pour la première fois, une chasseuse : Lydie Manigand.

Le nombre de chasseurs a augmenté mais le nombre de sangliers également.

Devant les dégâts provoqués par ces bêtes, le monde agricole a exprimé vivement sa colère. Il a fallu agir autant pour la pose de clôture que pour la remise en état des cultures.



Déjà 34 sangliers (8 de plus de 80Kg) ont été prélevés dont le plus gros de 125 kg abattu par Noël Genty. Même le doyen de la société Robert Thevenet a abattu le sien.

Le banquet des chasseurs a encore été un franc succès cette année 2015 avec + de 120 convives.



L'Accueil de jour

A la rencontre des habitants

Depuis 5 ans, il existe un accueil de jour à Saint Didier sur Beaujeu.

Le paysage est beau. Nous apprécions la verdure, les couleurs d'automne, les vignes, les sentiers. La vue de la fenêtre de la cuisine sur les daims est éblouissante. La nature est propice à la réalisation des confitures : châtaignes, mûres, fraises, framboises, oignons. Nous apercevons les ânes à côté de l'école, des chats, des pigeons sur le toit de l'église. Nous voyons des lamas, des poules, des chevaux, des chèvres. Pour l'un d'entre nous, l'église, les cloches, lui évoque de bons souvenirs. Ça lui rappelle sa maison familiale.

Nous nous sentons accueillis, intégrés au village. Les gens nous reconnaissent. Assis sur le balcon, ils lèvent les yeux et nous demandent comment nous allons. Même les « petits » de l'école nous disent bonjour quand ils vont à la cantine. Aujourd'hui il existe des liens avec les habitants qui s'arrêtent et nous parlent.

Il y a beaucoup de rencontres avec les personnes du village pour des moments forts : la brocante, le partage de la brioche à l'accueil de jour, la belote. Ça nous lie énormément. La dégustation des bugnes cuisinées par le club du muguet et l'accueil de jour est un moment chaleureux et privilégié où l'on aime se retrouver.



ZUMB'A LIVE

L'association ZUMB'A LIVE créée depuis septembre 2015, prend la relève de FESTI FOLIES. Elle permet de participer au bien être des membres par le biais de la ZUMBA, tous les mardis soirs de 20h à 21h, à la salle des fêtes de St Didier sur Beaujeu.

QUAND ON VOUS PARLE DE SPORT...



ST DIDIER SUR BEAUJEU
SALLE DES FETES
LES MARDIS DE 20H A 21H



Le bureau est composé de Marilyne GEORGE, Présidente, Anne LAVAUD, Trésorière et Renée VANDEWALLE, secrétaire.

Avec l' instructeur de Zumba Johan Tischer, nous vous attendons pour une heure de joie et de bonne humeur, aux rythmes entraînants des musiques !



association.zumb.a.live@gmail.com

Au fil d'Alexis



L'association remercie la commune de Saint Didier pour son bon accueil et son soutien, ainsi que les communes environnantes qui autorisent l'accès aux chemins lors des randonnées quad qu'elle organise.



En 2015, Au Fil d'Alexis a organisé 4 manifestations : 2 randonnées en quad de jour et de nuit, une soirée théâtre avec la troupe « Salut la Compagnie » originaire de Montmerle et un marché de Noël.

Le bénéfice de ces journées permet à l'association de financer :

- des soins spécifiques pour Alexis et des réunions de coordination du travail des intervenants supervisées par une professionnelle de l'autisme,
- des formations à l'autisme pour 2 des intervenants qui travaillent auprès de plusieurs familles.

Au Fil d'Alexis poursuit ses actions pour 2016, notamment le **dimanche 6 mars** avec « **La rando d'Alexis** », une balade en quad dans les monts du Beaujolais vert.

Alexis apprend différemment mais peut apprendre beaucoup grâce à un réseau d'intervenants spécialisés. Privé de structure adaptée, Alexis est instruit à domicile avec les méthodes éducatives et comportementalistes pour apprendre l'essentiel : les habiletés sociales et les apprentissages nécessaires à sa vie de futur adulte.



Au Fil d'Alexis, c'est aussi un site internet pour expliquer l'autisme, le parcours et les séances de travail d'Alexis, des idées et des outils pouvant aider d'autres familles...

www.aufildalexis.org



RELAIS DES DÉPÔTS BAR / RESTAURANT

Ouverture du Relais des Dépôts après quatre mois de travaux

Cyril et Valérie Lacroix seront heureux de vous accueillir tous les jours le midi (sauf le samedi) et les lundis, jeudis, vendredis et samedis soirs.

(ouvert le matin à partir de 9h00 et le soir à partir de 18h30).

Ils vous proposent:

1 formule repas ouvrier

2 menus semi-gastronomiques

Une carte avec 4 plats au choix

Et des pizzas à emporter ou à manger sur place.



Ils vivent à Beaujeu depuis 15 ans et Cyril a une expérience de 25 ans de cuisine.

Ils privilégient les produits locaux dans l'élaboration de leurs menus (viandes, fromages, vins ...).

La salle de restaurant a une capacité de 70 couverts (+30 couverts dans la salle du bar).

L'accès pour les personnes handicapées est prévu.



Nous leurs souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Un site internet pour la commune de Saint Didier est en cours de création

Celui-ci sera opérationnel courant 2016.

Le conseil municipal vous sera présenté avec les délégués aux différentes commissions.

Vous pourrez consulter les différents bulletins d'informations municipales, les comptes rendus des conseils, accéder aux démarches administratives en ligne, trouver les numéros utiles, l'agenda des fêtes, les coordonnées des artisans et commerçants de la commune, les tarifs de location des salles communales etc



Si vous avez besoin de Sonorisation et animation de tous vos évènements privés ou publics.

Mariage, Anniversaire, Repas dansants, Bal, Banquet ...

Yann Animation

Yann animation 69430 St Didier sur Beaujeu

Yannick Jandard 06 87 36 78 79

yannick.jandard@sfr.fr

Depuis le mois de septembre 2015, les élèves de l'école de musique reviennent chaque semaine à Beaujeu ou à Quincié, pour apprendre et pratiquer la musique. Dès 5 ans, ils peuvent découvrir les rythmes, mélodies, harmonies, les familles d'instruments, grâce à l'éveil musical. Pour les plus grands, l'apprentissage d'un instrument est possible parmi plusieurs familles : les vents (clarinette, flûte, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba), les cordes (violon, alto, violoncelle, contre-basse, pianos) et les percussions. Seuls ou à plusieurs, les élèves participent à des cours d'instruments mais aussi à une formation musicale plus large et à des pratiques d'ensembles. Pas d'âge pour commencer la musique ! Les adultes sont les bienvenus à l'école, pour débiter un instrument ou encore pour intégrer la chorale qui a lieu les mercredis soirs à 19h30 à Beaujeu.

Le SYBEMOL, syndicat intercommunal se compose de huit communes (Beaujeu, Quincié, Lantignié, Régnié-Durette, St Didier sur Beaujeu, Avenas, Vernay, Les Ardillats), il permet aux enfants, adolescents ou adultes d'accéder à un enseignement de qualité dispensé par 12 professeurs. Chaque commune membre élit deux délégués pour constituer le conseil syndical, il aujourd'hui présidé par Nadine Baudet, adjointe à Quincié.

Les concerts et auditions des élèves rythment la saison musicale du SYBEMOL. La mission de l'école est aussi d'apporter la musique au plus près de la population dans les différents villages, afin de permettre aux



L'école de musique compte cette année 134 élèves entre 4 et 77 ans, avec une grande majorité qui a entre 5 et 14 ans. L'inter génération fait partie des fondements de la pratique musicale en amateur. L'équipe pédagogique s'efforcent de proposer un enseignement de qualité et en direction des pratiques collectives.

Les rendez-vous pour 2015-2016 (tous les détails de ces manifestations sont sur le site internet <http://ecolemusiquesybemol.free.fr>):

12/12/15 : audition des élèves à Saint-Didier-sur-Beaujeu (17h)

20/12/15 : participation de la chorale pour un concert caritatif à l'église de Quincié (16h)

23/01/16 : Animation à l'EPADH de Beaujeu à 14h30

12/03/16 : audition des élèves Aux Ardillats (17h)

30/04/16 : Concert cordes à Lantignié

04/06/16 : portes ouvertes de l'école puis spectacle de fin d'année (théâtre de Beaujeu)

10/06/16 : concert avec les amis de l'orgue de Beaujeu

17/06/16 : fête de la musique à Quincié

06/16 : concert de la classe de guitare

25/06/16 : concert cuivres à Lantignié

Contacts :

<http://ecolemusiquesybemol.free.fr>

Thibaut Perron, directeur : direction.sybemol@gmail.com

Myriam Canard, secrétaire : secretariat.sybemol@gmail.com



Tri des emballages, Des erreurs qui coûtent cher !

Aujourd'hui trier ses emballages fait partie des habitudes. Malheureusement, nous retrouvons des déchets qui n'ont rien à faire dans les conteneurs de tri. On appelle cela des erreurs de tri ou des refus de tri.

Ces refus de tri coûtent cher à la collectivité. En effet, les déchets interdits sont collectés, transportés au centre de tri, triés, puis repartent vers l'Unité de Valorisation Energétique pour être brûlés. Nous payons donc deux fois le transport et deux traitements différents, ce qui équivaut à un surcoût de 600 € par tonne pour la collectivité.

Soyez vigilants et attention aux « faux amis » du tri : c'est primordial d'un point de vue économique et environnemental !

Conteneur pour le verre:

Astuce: On ne met que le verre alimentaire, c'est à dire le verre qui a contenu à manger ou à boire au moment de l'achat (pots, bocaux, bouteilles).

Interdit: Verre (de vaisselle), assiette, plat, verre de lunette, ... \implies Poubelle normale
Vitre de cheminée, vitrocéramique, vitre, ... \implies Déchèterie

Conteneur pour les emballages:

Astuce: On ne met que le plastique qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon. Vous pouvez également mettre les emballages en carton et les emballages en métal (acier et alu).

Interdit: Pot en plastique, film plastique, sachet en plastique, carton avec reste de repas, ustensile de cuisine en métal, bouteille pleine, tube ... \implies Poubelle normale

Appareil électrique, pile, produit dangereux, boule de pétanque, gros carton, jouet ... \implies Déchèterie
Vêtement, drap, chaussure, ... \implies Borne prévue à cet effet

Conteneur papier:

Astuce: On met tous les papiers sauf les papiers gras et spéciaux.

Interdit: Papier entourant le beurre, papier crépon, papier carbone, mouchoir en papier, papier froissé, couche ... \implies Poubelle normale

En cas de doute, jetez votre déchet dans la poubelle normale (s'il n'est pas dangereux. Sinon il va à la déchèterie). Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre collectivité.

Les déchets

DECHETS INTERDITS DANS LES CONTENEURS DE TRI:

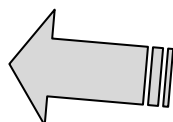
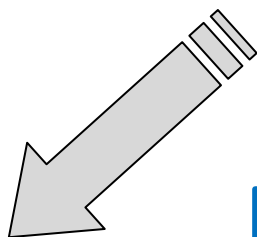
INTERDIT dans le conteneur verre:

verre (de vaisselle) , assiette, plat culinaire, ...



INTERDIT dans le conteneur emballage:

barquette en plastique, gobelet, pot de yaourt, film plastique, carton souillé ou avec reste de repas, tube de dentifrice ...



INTERDIT dans le conteneur papier :

papier souillé ou avec reste de nourriture, papiers spéciaux...



Déclaration de ruche



Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s). Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

Prévention des cambriolages

Attention :

- Fermer à clé les portes, vérifier que les fenêtres soient fermées.
- Laisser pendant votre absence des lumières éclairées, télévision ou radio en marche.
- Prévenir les voisins de votre absence.
- Vérifier en partant que personne d'inhabituel ne vous observe depuis l'extérieur.





A.I.A.S.A.D., le sens du service et de la proximité

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap (8 places depuis le 01/07/2015) : la mission poursuivie par l'Association Intercommunale d'Aide et de Soins A Domicile (A.I.A.S.A.D.) semble n'avoir jamais été autant en phase avec l'actualité.

Au plan quantitatif tout d'abord : l'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile. Sur notre secteur beaujolais, l'activité s'est également considérablement développée en termes géographiques, puisque le périmètre couvert par les **équipes d'aide et de soins** de l'AIASAD regroupe depuis fin 2012 les ex-cantons de Beaujeu et Monsols auxquels s'adjoignent huit communes issues de l'ex canton de Belleville et huit autres de l'ex canton de Lamure, soit quarante six-communes au total. Créée en 1975 pour répondre à une demande modeste, vingt-neuf personnes âgées aidées la première année, l'A.I.A.S.A.D. accompagne aujourd'hui 600 usagers.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. La création, fin 2012, d'une Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (**ESAD**) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service **d'aide et d'accompagnement à domicile**, le service de **soins infirmiers à domicile**, complétés par le **portage de repas**, articulent une offre globale et coordonnée. Certifiée par **AFNOR** depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » et le contrôle régulier par un organisme indépendant. L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière : des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, est en recherche permanente de personnel. Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation et d'évolution.

Ces efforts et choix de développement ambitieux soutenus depuis quarante-et-un ans, l'AIASAD compte bien les poursuivre malgré un contexte difficile du fait de la baisse des dotations accordées aux structures du secteur de l'aide à domicile. Ce sont eux qui lui permettent aujourd'hui de s'affirmer comme acteur de proximité mû par un souci permanent de qualité et comme interlocuteur historiquement unique sur le territoire.



Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune :

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015 Ensemble de l'activité dont **ST DIDIER/Beaujeu**

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------|------------|
| Service de soins : | Personnes soignées : | 130 | 4 |
| Service ESAD : | Personnes prises en Charge : | 68 | 0 |
| Aide ménagère : | Heures réalisées : | 40 315 | 691 |
| | Personnes aidées : | 316 | 9 |
| Service mandataire : | Heures réalisées | 3 411 | 106 |
| | Employeurs : | 11 | 1 |
| Portage de repas : | Repas livrés | 8 695 | 74 |
| | Personnes ou familles Servies | 67 | 1 |
| Nombre d'intervenantes | | 52 | 1 |



Services aux personnes à domicile (NF 311)
délivrée par AFAQ AFNOR Certification – www.marque-nf.com
AIASAD BEAUJEU – Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU

HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi: **de 8H30 à 12h00 & de 14h00 17h30**

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr **Soins:** aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

Sensibiliser les enfants à la richesse de nos rivières !

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la protection des milieux aquatiques, le **Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB)** propose, depuis 2012, des **animations pédagogiques aux écoles primaires** du territoire.

Ces animations ludiques et scientifiques invitent les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à découvrir le fonctionnement des milieux aquatiques, les usages liés à l'eau, ainsi que la faune et la flore des rivières. Elles connaissent un franc succès auprès des élèves et des enseignants et chaque année, **30 écoles** et **1000 enfants** du bassin versant des rivières du Beaujolais bénéficient de sorties grandeur nature.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la **Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**, et l'**Association Naturama**, partenaires du SMRB, interviennent en classe et sur le terrain sur les thèmes suivants :

- les habitats aquatiques,
- la découverte des pollutions,
- les usages de l'eau domestique,
- l'eau et l'agriculture,
- l'eau et le patrimoine,
- les inondations,



Zéro phyto dans les communes et pour les particuliers... à partir de 2017 et 2019 !

La **loi du 18 août 2015**, relative à la transition énergétique, interdit l'utilisation de **produits phytosanitaires pour les collectivités (voirie, espaces verts) à partir du 1^{er} janvier 2017** (au lieu de 2020, auparavant).

Cette loi a aussi des conséquences **pour les particuliers** puisqu'elle interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs à partir de **2019** (au lieu de 2022). Seuls les produits de biocontrôle qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique pourront être

ZOOM

La qualité des rivières du Beaujolais est impactée par la présence de pesticides. Le transfert de ces produits vers les rivières et parfois les nappes d'eaux souterraines se fait simplement lors des pluies, par ruissellement ou infiltration.

Le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais (SMRB) mène des actions pour limiter l'utilisation de pesticides.

Pour les Communes: depuis le début du contrat de rivières du Beaujolais (2012), plus de 20 communes (sur 63) ont été aidées pour la mise en œuvre d'un **plan de désherbage communal** qui vise à diminuer ou supprimer les produits chimiques sur la voie et les jardins publics. 6 communes se sont engagées dans une **Charte Zéro Phyto** les engageant à supprimer petit à petit tous les pesticides (herbicides, fongicides, insecticides). Enfin, 95 % des agents techniques des communes ont été formés pour réduire l'usage de pesticides et sécuriser leur utilisation.

Pour les particuliers: le SMRB a organisé en 2015 plusieurs conférences et des formations dans des jardins familiaux afin de proposer aux jardiniers amateurs des techniques pour «**Jardiner autrement**».

Pour les viticulteurs: le SMRB s'est lancé, avec la chambre d'agriculture du Rhône et le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes dans un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) qui, s'il est validé en 2016 par la Région Rhône-Alpes et l'Etat, permettra de former et d'aider financièrement les viticulteurs volontaires pour utiliser moins de pesticides.



Informations administratives

Pour vos démarches administratives, consulter le site Internet : <http://www.service-public.fr/> ou par téléphone au 3939.

Votre mairie : ☎ : 04.74.04.85.33

📠 : 04.74.04.84.33

✉ : mairie@saint-didier-sur-beaujeu.org

Horaires d'ouverture du secrétariat : mardi et vendredi, 9h-12h/14h-18h

Permanence du Maire : mardi et vendredi, 17h-18h

| Vos démarches | Où s'adresser ? | Pièces à fournir |
|---|--|--|
| <p>Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance, mariage ou décès</p> <p>Vous êtes né à l'étranger ⇨</p> | <p>⇨ Mairie du lieu où a été établi l'acte</p> <p>⇨ Service central de l'état civil de Nantes (ministère des affaires étrangères) 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9</p> | <p>se présenter avec la carte d'identité ou le livret de famille par correspondance : copie du livret de famille ou de la carte d'identité + enveloppe timbrée pour la réponse</p> <p>demande d'acte à faire par courrier</p> |
| <p>Carte Nationale d'identité (délai 2 mois environ)</p> <p><u>Nouveau</u> : durée de validité des CNI portée à 15 ans (sauf mineurs) ⇨ si votre CNI était encore valable au 1^{er} janvier 2014, sa durée de validité est prolongée de 5 ans</p> | <p>⇨ Mairie de votre domicile</p> | <p>2 photos d'identité normalisées récentes</p> <p>l'ancienne carte d'identité, même périmée</p> <p>1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone ou d'eau, avis d'imposition, quittance de loyer...)</p> <p>nom, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur</p> <p>le cas échéant : déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux</p> <p>ans : copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois (délivré par la Mairie du lieu de naissance)</p> <p>en cas de divorce : copie du jugement</p> |

Informations administratives

| Vos démarches | Où s'adresser ? | Pièces à fournir |
|---|--|---|
| Passeport biométrique (délai 35 jours environ) | Sur Rendez-vous : ⇒ Mairies habilitées (se renseigner au préalable) ⇒ Mairie de Beaujeu : 04.74.04.87.75 | mêmes pièces que pour la CNI timbres fiscaux : adultes : 86 €, valable 10 ans mineurs de moins de 14 ans : 17 € valable 5 ans mineurs de 15-17 ans : 42 € valable 5 ans le passeport à renouveler |
| Certificat d'immatriculation d'un véhicule | ⇒ Garagistes agréés ⇒ Préfectures ou Sous-préfectures | demande d'immatriculation certificat de cession copie de la CNI justificatif de domicile de moins de 3 mois ancienne carte grise revêtue de la mention « vendu le ... » datée et signée par le vendeur PV du contrôle technique (le cas échéant) certificat de non gage (le cas échéant) règlement du montant de la taxe due |
| Recensement militaire (Jeunes dès leurs 16 ans) | ⇒ Mairie de votre domicile | copie du livret de famille copie de la CNI justificatif de domicile de moins de 3 mois |
| Inscription sur les listes électorales (à faire avant le 31/12 pour être inscrit l'année suivante) | ⇒ Mairie de votre domicile | copie de la CNI justificatif de domicile de moins de 3 mois demande d'inscription à remplir |
| Extrait du casier judiciaire | ⇒ Casier Judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3 ⇒ www.cjn.justice.gouv.fr | formulaire cerfa n°10071*08 copie de la CNI si né hors de France |

Permanences

| | | | |
|---|--|--------------------------------|--|
| Mutualité sociale Agricole | www.msa01-69.fr | Chaque jeudi 13h30-16h30 | Point Visio-guichet à la Maison du Rhône Beaujeu |
| CPAM | www.ameli.fr | Chaque mercredi 13h30-16h30 | |
| Pôle emploi | www.pole-emploi.fr | Chaque lundi 13h30-16h30 | Point Phone à la Maison du Rhône Beaujeu |
| Retraite CARSAT | 3 ^{ème} mercredi du mois Tél 3960 | 14h-16h | Mairie de Beaujeu |
| FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés du Rhône | 2 ^{ème} vendredi du mois | 18h30-20h30 | |
| Ordre des avocats du Barreau de Villefranche Consultations gratuites | 2 ^{ème} mercredi du mois RDV au 0474650595 | 9h-12h | Maison du Rhône Beaujeu |
| Missions locales pour les 16/25 ans : recherche d'emploi, formation et soutien social | 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois sur RDV au 0474061230 | 14h-17h | Ex - Communauté de Communes de la Région de Beaujeu Espace Ste Angèle Beaujeu |
| A.T.M.P. Association Tutélaire des Majeurs Protégés | Tous les mercredis | 9h30-12h 14h-17h | |
| C.A.U.E point conseil d'architecture | 2 ^{ème} mardi du mois sur RDV au 0472074455 | | |



Téléphones utiles



| | |
|---|----------------|
| Pompiers | 18 |
| SAMU (urgences) | 15 |
| Maison Médicale de Garde – Belleville s/s | 04.72.33.00.33 |
| Gendarmerie - Beaujeu | 04.74.04.84.31 |
| Centre anti poison de Lyon | 04.72.11.69.11 |
| Mairie | 04.74.04.85.33 |
| Ecole publique | 04.74.04.84.13 |
| Communauté de Communes Saône Beaujolais | 04.74.66.35.98 |
| Maison du Rhône - Beaujeu | 04.74.69.51.63 |
| Lyonnaise des Eaux - Anse | 04.74.67.25.60 |
| Lyonnaise des Eaux – Urgences 24h/24 | 0810 844 844 |
| GRDF - Urgences sécurité gaz | 0800 473 333 |
| ERDF - Dépannage électricité | 09 72 67 50 69 |
| DDT (ex DDE) - Lyon | 04.78.62.50.50 |
| Trésorerie - Beaujeu | 04.74.04.80.84 |
| Office du Tourisme - Beaujeu | 04.74.69.22.88 |



Etat civil 2015

NAISSANCES



Inès Romane LARGE née le 21/01/2015
Max Walter VANDEWALLE né le 27/01/2015
Nolan René Bernard RAJAUD né le 12/05/2015
Lucas BELOUX né le 23/06/2015
Ninon LAVILLE née le 30/06/2015
Juliette Laurine Laura PLASSE née le 12/07/2015
Leeroy Jean Joseph PANAYE né le 21/07/2015
Léa Mathilde PHILIPPON née le 28/08/2015

MARIAGES



Quentin DESCOMBES et Charlotte MORIN mariés le 22/08/2015

DECES



Gabriel Marie François PONCHON DE SAINT-ANDRÉ décédé le 17/02/2015 à Gleizé
Gisèle LORTON veuve ROCHE décédée le 21/02/2015 à Arnas
Jean Paul MICHAUD décédé le 31/03/2015 à Chénelette
Lucien BRANCHE décédé le 15/06/2015 à Beaujeu

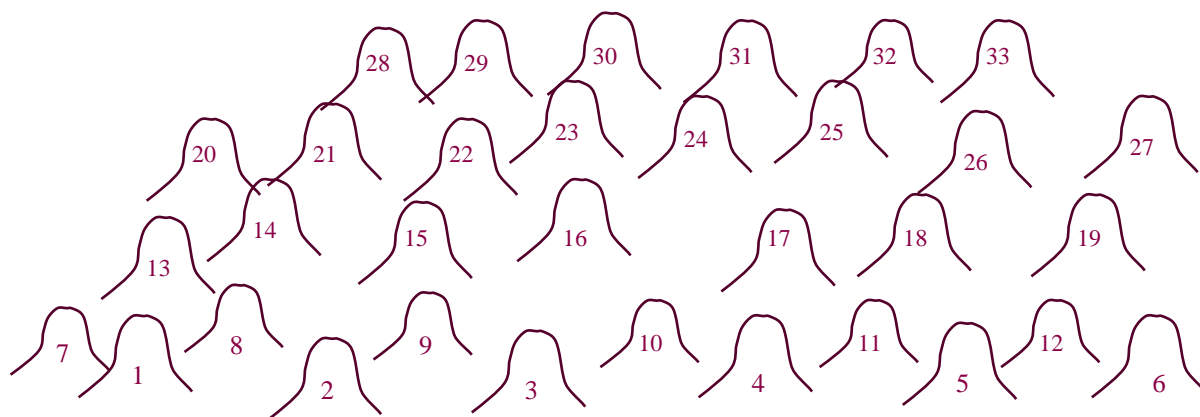
Calendrier des fêtes 2016



| | |
|-------------------------|---|
| 9 janvier | Loto des Rois - Sou des écoles |
| 16 janvier | Assemblée Générale - Club du Muguet |
| 12 et 14 février | Fête des Conscrits |
| 17 février | Belote – Club du Muguet |
| 28 février | Banquet – Société de chasse |
| 6 mars | Rando quad – Au fil d’Alexis |
| 1 ^{er} avril | Tombola et spectacle musical – Sou des écoles |
| 17 avril | Vide grenier/Brocante – Les Amis de St Didier |
| 20 avril | Marche - Club du Muguet |
| 1 ^{er} mai | Marche du Muguet - Sou des écoles |
| mi-mai | Vente de fleurs – Sou des écoles |
| 21 mai | Fête de la Saint-Didier – Les Amis de St Didier |
| 1 ^{er} juillet | Kermesse – Sou des écoles |
| en juillet | Méchouï - Société de chasse |
| octobre | Vente de fleurs de Toussaint - Sou des écoles |
| 26 novembre | Repas interclubs - Club du Muguet |
| mi-décembre | Arbre de Noël – Sou des écoles |



Anciens conscrits de Saint Didier



Anciens conscrits de Saint Didier

C'était les conscrits de l'année 1972

Et voici les Noms et Prénoms correspondants aux numéros

| | | | |
|----|--------------------------|----|--------------------|
| 1 | TRICHARD Jules | 21 | PERRIER Roger |
| 2 | BLETERY Marie | 22 | PERRIER Jacqueline |
| 3 | CINQUIN Raymond | 23 | LEPY Alfred |
| 4 | CARTILLIER Marie (Maire) | 24 | CLIN Andrée |
| 5 | PERRIN Henri | 25 | BALANDRAS Claude |
| 6 | THEVENET Claudius | 26 | THION Chantal |
| 7 | RONZIERE Bernard | 27 | GAUTHIER Claudius |
| 8 | GARDETTE Joël | 28 | ROLLET Monique |
| 9 | ROCHE Jean-Paul | 29 | TERRIER Annie |
| 10 | BUTTY Micheline | 30 | DUFFOUX Gérard |
| 11 | MOHR Sylviane | 31 | ROCHE Colette |
| 12 | ? | 32 | BERTHELON Gabriel |
| 13 | DUPRE Marcel | 33 | RONZIERE Annie |
| 14 | DESMOLLES Jean-Claude | | |
| 15 | THEVENET Jeanne | | |
| 16 | DEBISE Jean | | |
| 17 | TERRIER Lucette | | |
| 18 | RAQUILLARD Charles | | |
| 19 | BASS Georges | | |
| 20 | CINQUIN Annie | | |

Astuces du jardinier sans pesticide

Contre les maladies et les ravageurs :



Voici quelques actions préventives :

- Choisir des plantes adaptées au type de sol de son jardin. Privilégier des espèces adaptées à la situation (climat, sol, exposition ...), ainsi que des variétés robustes, moins sensibles aux ravageurs et aux maladies.
- Mettre en place des rotation culturales
Ne pas planter toujours les mêmes cultures au même endroit permet de rompre le cycle de développement des parasites. Si possible, pour une même espèce de plante, le rythme de culture doit être de 3 à 5 ans.
- Favoriser certaines associations de plantes
L'ail ou l'œillet d'Inde entre les plants de tomates, de carottes ou de betteraves éloignent tous les insectes ; la capucine au milieu des courges fait fuir les pucerons, mites et vers. De même, certaines plantes odorantes comme le thym, la sauge ou la lavande exercent une certaine protection des plantes voisines contre les insectes ravageurs.
- Tailler pour aérer
Tailler les haies et arbustes pour limiter la stagnation de l'eau qui favorise le développement de maladies.
- Arroser vos plantations, de préférence au petit matin ou le soir, privilégier les apports d'eau au sol, afin de limiter l'eau qui stagne sur les feuilles, favorisant les maladies.
- Préparer des macérations de sureau, d'absinthe, de pelures d'oignon et d'ail à pulvériser sur les feuilles ainsi que des infusions d'ortie, de fougère, de mélisse ou de lavande fraîche, car elles ont une action répulsive.
- Améliorer la résistance des plantes
Mettre du compost au pied des plantations en automne ou en hiver. Arroser le sol avec des extraits fermentés dilués à 10 % d'ortie, de consoude et de bardane. Ils nourriront le sol qui nourrira à son tour les plantes. Ils peuvent être dilués à 5 % et pulvérisés sur les feuilles pour une action plus directe. Placer des feuilles d'ortie et / ou de consoude dans un trou et recouvrir par un peu de terreau et de cendre avant d'y planter un pied de tomate. Ceci permet de stimuler leur croissance. Les jus d'algues ou décoctions de prêle stimulent également le système de défense naturelle.



Conscrits de St Didier sur Beaujeu le 08 février 2015